

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

**UN BUDGET ÉQUILIBRÉ 2026 POUR LA MRCVO**

**VAL-D'OR, LE 26 NOVEMBRE 2025.** – La MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) a adopté ce matin lors de la séance du conseil des maires, un budget équilibré de **26 731 829 \$**. Une hausse de 3 400 420 \$ par rapport au budget de l'an dernier, attribuable entre autres à une modification de la représentation comptable de certaines subventions et d'une hausse de **670 140 \$** du budget de la gestion des matières résiduelles. Les quotes-parts sont dans l'ensemble stables.

**UNE ANNÉE D'ADAPTATION**

L'année 2026 marquera un nouveau tournant pour la gestion des matières résiduelles sur le territoire. Après l'adaptation amorcée par les citoyens dans les dernières années, dans le cadre de la modernisation de la collecte, ce sont maintenant les institutions, commerces et industries (ICI) qui sont appelés à revoir leurs pratiques. Leur participation est cruciale : ces acteurs génèrent à eux seuls plus de 50 % des matières destinées à l'enfouissement au lieu d'enfouissement technique (LET).

Ainsi, un nouveau mode de facturation des institutions, commerces et industries (ICI) sera en vigueur dès le 1er janvier 2026. Les frais liés à la gestion leurs matières résiduelles seront dorénavant facturés directement par la MRCVO, plutôt que d'être intégrés au compte de taxes municipales.

Dans ce contexte, la réduction à la source et l'amélioration des performances de tri deviennent primordiales. La MRCVO ne souhaite pas impacter les taxes des citoyens et ne peut pas, année après année, compresser ses dépenses pour absorber les coûts d'enfouissement qui sont toujours à la hausse, entre autres en raison de la redevance à l'élimination des matières résiduelles et des coûts de construction. Tous les acteurs ont donc leur part à faire pour améliorer leurs pratiques et contribuer à la stabilité fiscale en réduisant la quantité de matières envoyées au LET.

« Nous savons que les changements à venir demandent adaptation et collaboration. La MRC sera présente pour accompagner les ICI et l'ensemble de la population dans cette transition. Elle représente une occasion de renforcer notre capacité collective à mieux gérer nos matières résiduelles et à assurer la pérennité du territoire. » Mentionne Martin Ferron, préfet suppléant.

## **FOND RÉGION ET RURALITÉ VOLET 2**

Au chapitre du développement régional, la MRCVO poursuivra sa mission, mais devra composer avec une révision des critères d'admissibilité par le gouvernement provincial des projets et types de dépenses financés par le Fonds régions et ruralité (FRR), Volet 2. C'est une diminution de revenu de 267 722\$ à même son budget que la MRCVO s'est vu infligée, sans compter les projets financés à l'externe.

### **POUR PLUS D'INFORMATIONS**

Pour toute question relative à la nouvelle tarification applicable aux ICI ou pour consulter la version complète du budget 2026, visitez le site officiel de la MRCVO: [www.mrcvo.qc.ca](http://www.mrcvo.qc.ca)

-30-

Kim St-Amour  
Responsable des communications  
[kimstamour@mrcvo.qc.ca](mailto:kimstamour@mrcvo.qc.ca)  
819 825-7733 #281